

no.29

DECEMBRE 1991

paraît 6 fois  
par année



5000 exemplaires  
(distribution gratuite  
dans les quartiers  
d'Aire-Le Lignon  
et Les Libellules)

## Ecole: le nouvel horaire et l'enfant

Dès la rentrée scolaire 1992, les 30'000 élèves des 220 écoles enfantines et primaires du canton de Genève passeront à un nouvel horaire. Ce dernier prévoit un samedi sur deux de congé, une prolongation du temps de travail le matin, une réduction de la pause de midi et de l'horaire de l'après-midi. Le maintien d'une journée complète de congé dans la semaine (jeudi ou mercredi) est aussi prévu, le jour sera décidé en accord avec le cycle d'orientation.

En ce qui concerne les devoirs, les enfants jusqu'à la troisième primaire, pourront les faire en classe, le matin, durant un «temps d'accueil». Pour les plus grands, les devoirs pourront être effectués soit à la maison soit à l'école selon l'évaluation des enseignants. Dans ce cas les devoirs seront surveillés par les mêmes enseignants, après les cours.

Après l'école, les enfants pourront être pris en charge par le personnel des activités parascolaires qui animera des ateliers de lecture, de peinture, etc., puisque les devoirs ne seront plus de son ressort.

Ces mesures, annoncées à la presse en novembre par M. Dominique Fölmi, responsable du Département d'Instruction Publique, soulèvent beaucoup d'interrogations.

Qu'advient-il de l'organisation de la journée de l'enfant qui ne rentrera pas à la maison à midi et l'après-midi tout de suite après l'école?

Aujourd'hui 20% des élèves qui vont à l'école primaire fréquentent déjà les activités parascolaires après 16 heures, soit environ 8'000 enfants. Ce nombre augmentera-t-il avec le nouvel horaire?

Que ce passera-t-il à midi sachant que plus on raccourcit l'heure du repas, plus il y a d'enfants aux restaurants scolaires?

Ces problèmes ont été soulevés par les autorités qui, pour les résoudre, prônent la coordination entre l'école, les autorités communales, les centres de loisirs et autres collectivités, afin de mettre en place des restaurants scolaires et des activités périscolaires.

Tout changement implique un prix, à payer, qu'il faut évaluer. Il ne s'agit pas d'avoir peur du changement mais de prévoir ses conséquences, surtout quand il touche les enfants.

Il faut bien imaginer que les changements prévus concerneront principalement les enfants déjà défavorisés, à savoir ceux dont les deux parents travaillent, les familles monoparentales, ou encore les familles d'immigrés qui ne maîtrisent pas le français.

Il faut non seulement une véritable concertation au niveau cantonal mais aussi à l'échelon des communes et des quartiers, engageant tous les partenaires. Les centres de loisirs doivent y contribuer avec leur spécificité, car ceux-ci jouent un rôle éducatif complémentaire à l'école.

En tant que Maison de quartier, nous appelons toutes les institutions et personnes concernées de notre quartier à débattre, à prévoir, à coordonner les efforts, pour que les changements décidés s'effectuent en plaçant au centre des préoccupations le sujet principal, l'enfant. Tel est notre souci majeur.

*Le collectif rédactionnel*

2

LOCATAIRES  
INFOS SUR  
LIGNON

3

PRIX  
LITTERAIRE  
POUR JEUNES

RESULTATS  
DE  
CONCOURS  
PHOTO

6

CARTE  
VIDEOPASS

7

AU REVOIR  
M. RUFER

8

CALENDRIER



ENFANTS:  
ACTIVITES  
NEIGE

**COURS ET ATELIERS (PAGES 4-5)**

## Locataires du Lignon

### DES AFFAIRES A SUIVRE

L'ORPAILLEUR

No. 29  
DECEMBRE 1991

journal  
de la Maison  
de quartier  
d'Aire - Le Lignon

(ex Centre de Rencontres)

12 bis,  
ch. Nicolas-Bogueret  
1219 Le Lignon

tél. 796.92.66

Collectif  
rédactionnel:

Christian Brunier,  
Eduardo P. Herrera,  
Serge Jové et  
Roberto Gomensoro  
(rédacteur-coordonateur)

Mise en page:

(En P.A.O. - "PageMaker")  
R. Gomensoro et  
François Marcos

Correction:

Dominique Chautems-  
Leurs

Dessins:

Michel Martin

Traitement  
de textes:

Tina Redha et  
François Marcos

Equipe d'animation  
de la Maison  
de Quartier:

Claude Bodmer,  
Astrid Herzig,  
Roberto Gomensoro,  
Dominique Chautems-  
Leurs,

Michel Martin, (\*)

Luis Pérez,

Nadja Piaget (\*)

(\*) Maison des jeunes  
du Lignon

Tirage:

5000 exemplaires  
(distribution gratuite  
dans les quartiers  
d'Aire - Le Lignon, et  
Les Libellules)

IMPRESSION:

Imprimerie  
du CACHOT  
75 Ancienne-Route  
1218 Gd Sacconnex

Nous pensons utile de rappeler à tous les locataires du Lignon l'existence de notre association (ALL). Nous sommes là pour vous renseigner et vous aider dans différents domaines concernant votre logement :

1. Opposition aux augmentations de loyer;
2. Demandes d'allocations logement;
3. Amélioration de l'environnement et de l'habitat dans la cité.

Vous pouvez nous rencontrer lors de notre Permanence mensuelle chaque premier lundi du mois de 18 à 19 heures au Centre social du Lignon, 78 av. du Lignon - 4ème étage.

Voici quelques informations qui peuvent déjà vous être utiles.

#### 1. Opposition aux avis de majoration de loyer

Il est important de ne pas accepter tactiquement un avis de majoration. Après celui-ci, d'autres suivront probablement. Vous avez 30 jours pour faire opposition selon la procédure indiquée au bas de l'avis de majoration.

L'association des Locataires peut vous aider dans cette démarche et faire intervenir, si tel est votre souhait, un avocat de l'ASLOCA qui défendra vos intérêts.

En acquittant la cotisation ALL, vous bénéficiez du statut de membre collectif auprès de l'ASLOCA, ce qui vous dispense de verser la cotisation ASLOCA qui se monte à Fr. 40.—. Toutefois, les services de l'ASLOCA ne sont pas gratuits.

#### 2. Allocations logement :

Il existe deux types d'allocation logement auxquelles vous pourriez éventuellement avoir droit selon votre situation financière et familiale :

a) pour les loyers HLM et HBM :

se rendre ou téléphoner à l'Office du Logement social 26, rue du Stand

Tél : 27.55.56/51/59 ou 27 55 60 le matin seulement.

Vous aurez alors à remplir un formulaire à retourner à cet Office en y joignant une copie de votre dernier bordereau d'impôt.

b) pour les loyers libres :

Il s'agit alors d'une «aide personnalisée au logement». L'accord préalable du propriétaire est indis-

pensable pour entreprendre cette démarche car ce dernier accepte ainsi un droit de regard de l'Etat.

Pour obtenir cet accord, écrire une petite lettre à votre régie.

Une fois cet accord obtenu, faire la demande à l'Office du Logement social, 26, rue du Stand Tél.: 27"55"56/51/59 ou 27"55"6 seulement le matin, qui vous fera parvenir un formulaire ad hoc à remplir et à retourner en y joignant les justificatifs demandés + l'accord du propriétaire.

Nous informons nos membres et tous les habitants du Lignon (à l'exception de la Grande Tour) qu'ils recevront début 1992 un bulletin de versement pour la cotisation ALL 1992 (Fr. 15.—).

La paiement de ce montant vous permettra de rester ou de devenir membre de notre Association.

Comité de l'Association des locataires du Lignon  
p.a. case postale 29 - 1219 Le Lignon  
Tél.: 796.63.11 heures de bureau

#### La guitare du Salon à la Taverne

### SORTILÈGE D'ESPAGNE

La Maison de Quartier a organisé le samedi 30 novembre une soirée de guitare espagnole. Le pari de ce concert était de présenter et faire découvrir deux facettes de la musique ibérique pour guitare:

Tout d'abord la tradition écrite, par des oeuvres de célèbres compositeurs, tel que Luis de Narvaez, Granados, Manuel de Falla et Albeniz, puis la tradition orale, populaire par le répertoire flamenco.

Dans une salle pleine à craquer et devant un public attentif et chaleureux, Elisabeth Chypre (chant), Denis Margadant et Paco Carbonell (guitare) ont pu avec une grande sensibilité et une profonde inspiration, interpréter quelques-uns des chef-d'oeuvres du répertoire classique.

Après ces délicates et envoûtantes mélodies, le salon s'est transformé en véritable taverne. Les rythmes rapides des guitares, les claquements des mains et des pieds, les voix rocailleuses des chanteurs de Salsa Flamenca et les danses envoûtantes d'Ana la China ont entraîné un public fasciné dans l'univers magique du flamenco.

Ce samedi, les brouillards glacés de novembre, n'ont pas eu raison de la force et de la chaleur des sortilèges d'Espagne.

#### MAISON DE QUARTIER D'AIRE-LE LIGNON

Notre secrétariat

du mardi au vendredi de 14 à 18 h  
tél. 796.92.66

## Pour les jeunes de Vernier PRIX LITTÉRAIRE

Sous les auspices de l'alliance culturelle romande, la commune de Vernier ouvre un concours littéraire destiné à encourager les jeunes auteurs domiciliés en Suisse Romande. La poésie, les contes ou les nouvelles en sont les thèmes choisis.

Chaque genre sera récompensé selon deux catégories d'âge : de 16 à 20 ans et de 21 à 25 ans, par des prix en espèces. De plus, les premiers prix seront édités.

Date de clôture du concours : 31 mai 1992

### Règlement

1. La Commune de Vernier ouvre un concours littéraire destiné à de jeunes auteurs domiciliés en Suisse Romande.

2. Le concours est ouvert à tous les jeunes domiciliés en Suisse Romande. Il couvre deux catégories d'âge :

A nés entre 1972 et 1976

B nés entre 1967 et 1971

3. Les genres suivants font l'objet du concours :

Y contes ou nouvelles

Z poésies

L'oeuvre présentée doit être inédite, écrite en français et doit comprendre au minimum dix pages et au maximum 15 pages de 30 lignes au maximum.

4. Les textes dactylographiés doivent parvenir en cinq exemplaires au Service Culturel de la Commune de Vernier - Mairie de Vernier - case Postale 520 - 1214 Vernier avec les indications suivantes sur la première page du manuscrit :

- Catégorie et genre, selon description ci-dessus

- Nom et prénom
- Date de naissance
- Adresse exacte
- Numéro de téléphone

5. Le jury est composé de cinq membres. Il délibère à huis clos. Il ne tient compte que de la valeur littéraire de l'oeuvre. Ses décisions sont sans appel.

6. la proclamation des résultats du concours aura lieu lors d'une cérémonie à la maison Chauvet-Lullin à Vernier à fin novembre 1992.

7. Les écrits ne seront pas restitués aux auteurs.

8. Il ne sera pas tenu compte des ouvrages ne correspondant pas au présent règlement, ainsi que des textes parvenus après le délai de clôture.

Vernier, novembre 1991

## Concours Photo 1991 LES RESULTATS

«L'Eau» thème de ce concours 91 de la Maison de quartier d'Aïre-Le Lignon, a été très inspiratrice pour les photographes amateurs du quartier. Plus de 49 photos ont été soumises au vote du jury (composé de 3 professionnels, de 3 membres du comité et de l'équipe d'animation).

La tâche des jurés était particulièrement difficile tant les travaux présentés montraient d'indéniables qualités aussi bien sur le plan technique, qu'artistique.

Palmarès: 1er prix M. Gérald Ruegsegger pour sa photo «H<sub>2</sub>O -12°»

2ème prix M. Albert Clerc pour sa photo «Tant va la terre à l'eau qu'à la fin elle se craque»

3ème prix M. Magnin pour sa photo «Sauvé des Eaux»

Le prix du public a été attribué lors du vernissage de l'exposition à Mme Kocher pour sa photo «L'île de beauté».

L'équipe d'animation et le Comité de gestion de la MQAL tiennent à renouveler leurs félicitation à tous les participants/tes et espèrent pouvoir compter sur leurs talents pour l'édition "92".

Les photographies seront exposées dans nos locaux du mardi au vendredi de 14h. à 19 h. jusqu'au 31 janvier 1992.

### photos et participants du concours

- |   |   |
|---|---|
| 1. «Mer»<br>Mr. L. Chardonens   | 26. «Traversée quotidienne orientale»<br>Mr. H. Pözl                      |
| 2. «Port»<br>Mr. L. Chardonens  | 27. «Eau éternelle du Nil»<br>Mr. H. Pözl                                 |
| 3. «Les mouettes de Cannes»<br>Mlle. Gaschies                           | 28. «Corail cerveau»<br>Mr. J.P. Christen                                 |
| 4. «Juan les pins»<br>Mlle. Gaschies                                    | 29. Sans titre<br>Mr. J.P. Christen                                       |
| 5. «Balade sur le Saguenay»<br>Mme. T. Reverchon                        | 30. «L'Arche»<br>Mlle. C. Clerc   |
| 6. «Coucher de soleil sur le St. Laurent»<br>Mme. T. Reverchon          | 31. «Peau de chagrin (Mer de glace)»<br>Mlle. C. Clerc                    |
| 7. «Reflets dans l'eau»<br>Mr. Bodenmann                                | 32. «Bains publics»<br>M. F. Widmer                                       |
| 8. «Fontaine, je boirais toujours de ton eau»<br>Mme. J. Magnin         | 33. «Phewa Tal (Lac de Pohara)»<br>M. F. Widmer                           |
| 9. «Encore une petite giclée»<br>Mme. J. Magnin                         | 34. «Repos des voiliers»<br>Mr. B. Meylan                                 |
| 10. «Sauvée des eaux»<br>Mr. M. Magnin                                  | 35. «Douceur de vivre»<br>Mr. B. Meylan                                   |
| 11. «Pas d'eau pour les pompiers, oui pour les fleurs»<br>Mr. M. Magnin | 36. «Chut... on admire»<br>Mr. R. Chopard                                 |
| 12. «Lac de Morat»<br>Mme. C. Ferrari                                   | 37. «Eau source de vie»<br>Mr. A. Clerc                                   |
| 13. «Partie de pêche»<br>Mme. C. Ferrari                                | 38. «Tant va la terre à l'eau qu'à la fin elle se craque»<br>Mr. A. Clerc |
| 14. «Un, deux, trois...sète»<br>Mr. C. Ferrari                          | 39. «Soeur Canne ne vois-tu rien venir»<br>Mr. C.R. Clerc                 |
| 15. «A demain»<br>Mr. C. Ferrari  | 40. Sans titre<br>Mme. B. Siegest   |
| 16. «L'île de beauté»<br>Mlle. S. Kocher                                | 41. Sans titre<br>Mme. B. Siegest   |
| 17. «Eau-asis de paix»<br>Mlle. S. Kocher                               | 42. Sans titre<br>Mr. J. Mc Lauclan                                       |
| 18. «L'eau miroir»<br>Mme. E. Briffod                                   | 43. Sans titre<br>Mr. J. Mc Lauclan                                       |
| 19. «Ice-land, entre ciel et eau»<br>Mme. E. Briffod                    | 44. «Miracle Jurassien»<br>Mr. Picollet                                   |
| 20. «H <sub>2</sub> O -12°»<br>M. G. Ruegsegger                         | 45. «Mousson streets»<br>Mr. Picollet                                     |
| 21. «Eau chlore et amitié»<br>M. G. Ruegsegger                          | 46. «Quai Turettini»<br>Mr. F. Zimmermann                                 |
| 22. «Glissade dans torrent Corse»<br>Mme. C. Maré                       | 47. «Aïre-Les-Bains»<br>Mr. F. Zimmermann                                 |
| 23. «Marée basse dans un Landes»<br>Mme. C. Maré                        | 48. «Au fil de l'eau»<br>Mr. P. Wanner                                    |
| 24. «Eau vitale...»<br>Mme. H. Pözl                                     | 49. «Vague de l'Arve»<br>Mr. P. Wanner                                    |
| 25. «L'eau dans le dos...»<br>Mme. H. Pözl                              |   |





## INFORMATIQUE

### TRAITEMENT DE TEXTES 1

Cours d'initiation au traitement de textes qui nécessite aucune connaissance en informatique. Apprentissage de bases du logiciel «Word 5.5». Les règles et tabulations, le formatage d'une page, manipulation du curseur, impression de documents.

Cours de: Mme. Ariane LEFLON  
Horaire: jeudi 18h30 - 20h

### Pour les femmes INITIATION AU TRAITEMENT DE TEXTES "Word 5.5"

Ce cours est destiné aux femmes qui désirent se mettre au courant des nouvelles techniques en vue de reprendre un emploi.

Par ce biais, nous voulons proposer un lieu d'échanges et de réflexions pour celles qui ont perdu le contact avec le milieu professionnel.

Cours de: Mme Ariane Leflon  
Horaire: mercredi 09h30 - 11h00



### Permanence Informatique - Libre service -

Les mardis de 19h00 à 22h00. Vous pourrez utiliser nos ordinateurs Olivetti M24 et M21 et les logiciels que nous possédons (Traitement de textes Multimate, DBase III, Basic, Logo, Picasso, Turbo Pascal etc.) avec un **appui pédagogique**.

L'accès à ce matériel nécessite l'achat de notre "Carte usager" à frs. 20.-, qui est valable une année.

Pour tous renseignements complémentaires: Téléphoner à notre secrétaire: 796.92.66

## EXPRESSION

### JOURNALISME

Vous avez des idées, des envies d'écrire ? Voici un atelier pour vous aider à les réaliser et pourquoi pas, participer à notre journal.

Horaire :  
Formule 1: 4 Samedis après -midi  
Formule 2: 8 cours hebdo de 2 h ,  
(dates et horaires à fixer)  
Ce cours est gratuit pour les moins de 18 ans

### VIDEO

Une technique: la vidéo 8  
tournage et montage

Programme:

1) connaissance de la caméra et du banc de montage/notion de cadrages et de mouvements/techniques de prise de vues etc...

2) écriture du scénario

3) tournage et réalisation d'un court métrage

Cours de Christophe CUPÉLIN  
Horaire: mercredi 19h30 - 21h30



### PHOTO

Initiation à la photographie et perfectionnement.

Programme:

a) connaissance des bases de la photo (prise de vue et développement)

b) étude de la lumière, composition

c) critique d'images

Cours de: M. Eduardo HERRERA  
Horaire: Jeudi 19h30 - 21h30

### TRICOT ET CROCHET

Réalisation de pulls, jaquettes, nappes...au gré de votre fantaisie.

Cours de: Mme. Verena FLEURY  
Horaire: mardi 16h00 - 18h00

### GRAVURE SUR VERRE

Une technique simple qui vous permettra de décorer en les gravant différents objets en verre (coupes, plats, verres etc...). Travail selon modèle proposé ou selon création personnelle. Tous niveaux.

Cours de: Verena FLEURY  
Horaire: mardi 14h00 - 16h00

## PROG Cours e Série

### Début des cours se

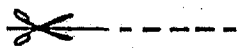
Pour vous inscrire à nos ateliers renseignements suivants: avoir une d'Aire - Le Lignon (valable une année s'élève à frs. 70, sauf indication par Pour vous inscrire, vous devez no dessous), dès réception, nous vous bulletin CCP correspondant à votre Chaque cours comporte 8 séances, c Janvier excepté le cours de couture Nos cours ne fonctionnent que dan d'inscriptions.



Maison de quartier d'Aire-le  
12 bis, ch. Nicolas Bogueret

Renseignements: Tél.:796.92.66 du

### COÛTURE



Ce cours vous offre la possibilité d'apprendre à dessiner des patrons de base, à faire différents modèles, à couper et confectionner; une méthode simple et efficace.

Cours de: Ensa VASQUEZ  
Horaire: cours I: vendredi 14h00 - 16h00

### INSC



Maison de qua

nom: \_\_\_\_\_

date de naissance: \_\_\_\_\_

adresse: \_\_\_\_\_

lieu: \_\_\_\_\_

profession: \_\_\_\_\_

COURS ATELIERS \_\_\_\_\_

# GRAMME

## Ateliers

### Hiver 92

**Semaine du 20 Janvier**

Pour tous les cours, vous devez tenir compte des "cartes usager" de la Maison de quartier et qui coûtent frs. 20.-, l'inscription par cours particulière.

Pour retourner le bulletin d'inscription (ci-joint) nous enverrons une confirmation ainsi que le bulletin d'inscription.

Début de la série "Hiver 92": semaine du 20 Janvier qui débutera le 7 Février.

La mesure où il y a un nombre suffisant

Lignon  
1219 Le Lignon.

mardi au vendredi de 14h. à 18h.

## PATCHWORK

Initiation au patchwork américain, assemblage et fabrication à l'aide de petites pièces de tissu, de coussins, couvertures, poignées de cuisine, ou de teintures murales.

**Cours de: Michèle COTTET**  
**Horaire: mercredi 19h30 - 21h.30**

## INSCRIPTION

### Quartier d'Aire - Le Lignon

prénom \_\_\_\_\_

tél: \_\_\_\_\_

signature: \_\_\_\_\_



## TAI-CHI CHUAN

(Série débutants)

Le Tai-Chi Chuan est une suite de mouvements exécutés sur un rythme lent afin de délier de façon douce les tensions du corps et de réactiver la circulation de notre harmonie première.

**Cours de Pascal FESSLER**  
**lieu: Ecole d'Aire (salle de jeux)**  
**Horaire: mardi 18h00 - 19h00**

## GITARE

### Guitare d'accompagnement I

(cours collectif, 3 personnes maximum)  
Programme: apprentissage des accords et des rythmes de base. Quelques notions de sol-fège, musique sud-américaine/espagnole. Blues/Rock etc.

**Cours de: M. Luis PEREZ**  
**Horaire: mercredi 18h30 - 19h30**

## nouveau

### ATELIERS SUR LA RECHERCHE D'EMPLOI

Cet atelier s'adresse aux personnes à la recherche d'un emploi et qui ont envie d'élargir leur manière de faire. Ce travail se fera à partir de situations individuelles.

Le but de cet atelier est d'améliorer les performances individuelles dans la recherche d'emploi à travers un travail de groupe.

L'atelier est composé de cinq séances à raison d'une heure trente chacune. Pour favoriser une dynamique de groupe, nous proposons de démarrer seulement à partir de cinq personnes, et nous demandons aux participants d'apporter leur curriculum vitae avant le début de l'atelier.

Chaque atelier se déroulera sur deux semaines. Les lundis et mercredis matin de 10 h. à 11h30 et un mardi soir de 20h à 21h30.

Prix :100 frs.

Contenu:

- la perte de l'emploi, comment mieux la vivre, comment s'en sortir.
- débiter ou retravailler
- comment améliorer son curriculum vitae
- comment lire/répondre aux offres d'emploi
- les offres spontanées
- l'entretien de sélection (mieux se préparer)

L'atelier est animé par deux travailleurs sociaux et basé sur l'approche systémique.

**Atelier de: Astrid HERZIG**  
**et Roberto GOMENSORO**



## INFORMATIQUE

### INFO-JEUDI

Une façon très simple et amusante de se sensibiliser à l'informatique. Grâce à une petite tortue qui se déplace sur l'écran, l'enfant entre dans le monde de la micro-informatique par le jeu et le dessin.

**Cours de: Mme Ariane Leflon**  
**Horaire: jeudi 17h00 - 18h00**

## EXPRESSION

### AIKIDO

Harmoniser l'esprit du coeur et le corps avec le Ki (énergie) de l'Univers. Par la pratique de Aikido, nous proposons à un petit groupe d'enfants, garçons et filles, d'explorer des relations sans opposition.

Aikido est un Budo japonais. A partir de 8 ans.

**Cours de: M. Jean-Charles WALT**  
**Horaire: mercredi 17h00 - 18h00**

## nouveau

**Pour les enfants qui ont envie de bouger. Qui rêvent de rythme et de comédie musicale, nous leur proposons un nouveau cours de danse, ballet et jazz.**

### DANSE

Ballet - Jazz -

**Cours de: Mme. Virginie MONTEI**  
**Horaire: jeudi 16h00 - 17h00**

## Hommage au Président de la CCCLR AU REVOIR M. RUFER

Le Président de la Commission Cantonale des Centres de Loisirs, Monsieur Jacques Rufer a quitté son poste. En septembre deux séances se sont déroulées pour lui dire au revoir. Nous vous présentons des extraits de discours de la séance officielle. En même temps, l'ensemble des animatrices et animateurs du canton ont dit au revoir à M. Rufer d'une manière moins formelle mais très émotive, de la quelle nous reproduisons le dessin qui accompagnait l'invitation. Tous nos vœux pour M. Rufer.



L'histoire des centres de loisirs et de rencontres est intimement liée à Jacques Rufer. Il fut l'un des premiers animateurs du canton, dès 1958, à la maison de Villereuse qui inaugura la série des établissements socio-culturels à Genève. Par la suite, ayant approfondi sa formation et son expérience en France, puis à la Fondation de la Maison des Jeunes de Saint-Gervais, en participant notamment à la création du Théâtre de l'Atelier, il fut appelé en 1968 par M. André Chavanne, chef du département de l'instruction publique, pour épauler le directeur du service des loisirs de la jeunesse, Charly Légeret dont il prit la succession après le départ à la retraite de celui-ci.

Les centres de loisirs furent l'une de ses premières préoccupations. Il participa aux travaux d'une commission d'experts nommée par le Grand Conseil pour concevoir une structure coordinatrice des centres. L'étude déboucha sur un règlement instituant la CCCLR dont Jacques Rufer assumait la présidence jusqu'à ce jour.

Il s'agit d'une structure originale fondée sur un partenariat entre canton, communes, et associations privées. Ce sont aujourd'hui 29 institutions, 132 animateurs professionnels, 480 moniteurs, avec un budget global de 11,8 millions de frs. au service d'une politique d'insertion positive des jeunes dans la cité. Les activités de loisirs et les rencontres qui sont offertes visent à maintenir la qualité du tissu social, à éviter la marginalisation des jeunes dans des «ghettos». Elles leur permettent d'avoir accès à la parole et d'être mieux écoutés. Elles les aident à s'adapter avec souplesse à l'évolution de la société.

Ces réalisations s'inscrivent dans la vision d'une société plus juste, sans enfermement ni exclusion, telle que, conjointement, l'école et les mouvements de jeunesse tendent à la promouvoir. C'est probablement grâce à elles que Genève n'a pas vécu les flambées de violence de jeunes et les problèmes de banlieues qu'ont connus d'autres villes, zones d'incertitude et de tension.

C'est pourquoi nous devons notre reconnaissance à Jacques Rufer et à tous ceux

qui, dans les communes et dans les comités, ont rendu possible l'application de cette politique de la jeunesse.

Nous n'aurons jamais fini de lui réitérer nos remerciements pour ce qu'il a apporté à la République.

*Dominique FÖLLMI, Conseiller d'Etat,  
Chef du département de l'instruction  
publique*

En prenant la présidence de la Commission cantonale des centres de loisirs et des centres de rencontres, ma première démarche est de rendre hommage à M. Jacques Rufer. Je lui redis la très haute estime que je lui porte, la reconnaissance que lui doit toute la population genevoise et ma satisfaction de lui succéder dans une entreprise qu'il a créée, rôdée et amenée à un degré de fonctionnement tout à fait remarquable. Je lui souhaite beaucoup de joies et de succès dans ses nouvelles tâches.

*M. Jaques LANCE président de la  
CCCLR*

Ainsi les centres de loisirs et les jardins Robinson purent se développer d'heureuse façon en ville de Genève et en banlieue et devenir partie prenante dans la vie associative de nos agglomérations.

Cette sage évolution, nous la devons pour une grande part à Jacques Rufer qui sut s'engager à fond dans la tâche que lui avaient confiée les responsables politiques du moment.

Je suis heureux d'avoir pu collaborer avec lui durant ces années délicates et lui conserve, avec mon amitié, mon estime et ma reconnaissance.

*Fritz HAMMERLI, ancien maire de  
Vernier et membre délégué des communes  
à la CCCLR.*

1970 : Président de l'association du centre de loisirs d'Aïre, j'ai eu l'occasion de rencontrer Jacques Rufer à un moment important de la vie des centres.

Nous étions confrontés à l'époque aux problèmes posés par les bandes d'adolescents provenant surtout de la nouvelle cité du Lignon.

Nous nous sommes rencontrés entre animateurs et présidents de plusieurs centres et avons décidé de créer une fédération des centres de loisirs et de rencontres; j'en fus le premier président.

Jacques Rufer a toujours été à l'écoute de nos besoins.

Je n'étais plus président d'Aïre, mais, dans mes fonctions d'inspecteur responsable des activités parascolaires, je ne manquais pas une occasion de tenter des rapprochements avec les centres et là encore, j'ai trouvé auprès de Jacques Rufer, une écoute et des avis utiles pour nos réflexions parascolaires.

En conclusion, je pense que Jacques Rufer mérite notre gratitude et doit recevoir nos meilleurs vœux pour les années qui viennent.

*Philippe AUBERT, Inspecteur responsable  
du Service des activités parascolaires,  
ancien président de la FCLR et membre  
de la CCCLR*

Je connais Jacques Rufer depuis plus de 30 ans.

Devenue en 1983 conseillère administrative de la commune de Vernier et désignée par l'Association des communes genevoises à la CCCLR. j'ai retrouvé Jacques Rufer qui en était le président.

J'ai pu apprécier, tout au long de ces huit années, les qualités de cet homme, sa disponibilité, son attention à tout ce qui touchait aux problèmes des jeunes.

Cet homme a beaucoup fait pour les jeunes de ce canton. Il a su prendre leurs problèmes en compte et pour tout le travail accompli et l'aide qu'il a apportée à ceux qui avaient les mêmes préoccupations, je lui dis merci et je lui souhaite autant de réussite dans ses nouvelles activités.

*Solange SCHMID, ancienne maire de  
Vernier et membre déléguée des  
communes à la CCCLR*

## Pour devenir "Vidéaste" :

# LA CARTE VIDEOPASS

Depuis quelques années, divers centres de loisirs et maisons de quartier offrent aux jeunes et aux moins jeunes la possibilité d'explorer leur monde et celui qui les entoure par un moyen tel que la vidéo : images singulières de nos familles, de nos quartiers, de la nature qui nous entoure, du dernier voyage, images d'art et d'essais, images dénonciatrices ou contemplatives. A travers VIDEOPASS plusieurs centres de loisirs se sont associés afin d'offrir à toutes les personnes intéressées une initiation à la vidéo par l'acquisition de moyens techniques, théoriques et pratiques.

" Produire des images c'est un peu comprendre ce monde, c'est contribuer peut-être à le vivre différemment, c'est peut-être apprendre à voir autrement... Se donner les moyens de nous rencontrer, de produire des images et de les diffuser, tel est notre pari aujourd'hui." nous disent Thierry Ruffieux, Florence Charvoz, Philippe Clerc, Serge Rémy, Elisabeth Colmez dans la présentation du bulletin VIDEOPASS No 1.

### LA CARTE VIDEOPASS

A l'heure des cartes magnétiques et autres documents octroyant certaines facilités à leurs propriétaires, plusieurs centres de loisirs et maisons de quartier vous donnent la possibilité d'explorer à fonds la vidéo.

Cette carte vidéopass vous permet ainsi:

- une libre circulation inter-centre
- un libre accès aux matériels de production ( caméra, table de montage...)
- un soutien technique et pédagogique dans les différents stades de production de votre film vidéo.

### COMMENT ET OÙ SE LA PROCURER ?

2 possibilités s'offrent à vous:

1. vous êtes à même de faire reconnaître une pratique, une formation antérieure; un contact avec un animateur d'un des lieux délivrant le vidéopass et le tour est joué.

2 vous désirez vous initier à la vidéo. Inscrivez-vous à l'un des stages proposés; une fois le stage effectué, vous obtenez un vidéopass.

### UN STAGE: QUAND ET OÙ ?

Les stages sont donnés dans le cadre des

Centres de Loisirs et Maisons de Quartier délivrant le Vidéopass: Des stages se sont déroulés dans différents centres de loisirs pendant les mois de novembre et de décembre. Prochain stage :

Maison de quartier de St-Jean

tél: 45.81.11

23 janvier 18h00 - 23h00

25 janvier 13h00 - 18h00

26 janvier 18h00 - 23h00

niveau : camescope et banc de montage

prix : 80.—

Organisation: St-Jean

### POUR QUI ET POUR QUEL NIVEAU ?

Toutes personnes intéressés par la vidéo peut obtenir un vidéopass. Quatre niveaux de connaissances sont définis. Selon votre savoir faire, vous avez la possibilité d'emprunter:

niveau 1 un camescope 8mm

niveau 2 idem que 1 + profiter d'un banc de montage

niveau 3 idem que 2 + divers outils de post-production : Banc titre, correcteur de couleurs...

niveau 4 un camescope HI 8 ou 3/4 pouce et le banc de montage approprié.

Le vidéopass est une carte nominale et son coût est de 30.— pour une année à partir de la date d'émission, renouvelable ensuite d'année en année. Le prix des stages comprend le prix du vidéopass.

### Partenaires delivrant le vidéopass

Centre de loisirs des Asters

47 rue Schaub, tél: 734.06.33

Centre de loisirs du Gd-Saconnex

rte de Colovrex, tél: 798.06.72

Centre de loisirs de Meyrin

Maison Vaudagne, 16 av. Vaudagne, tél: 782.07.36

Centre de loisirs des PTT

1 rue Pécolat, tél: 739.27.85

Maison de quartier de St-Jean

39 rue de St-Jean, tél: 45.81.11

Maison de quartier d'Aire le Lignon

12b Nicolas Bogueret, tél: 796.42.67

Sac-ados Medias

14, rue du Village Suisse tél: 20 79 88

### JE(U) DIS : VIDEO

Une vidéo, un film, une photographie, une image n'existe que si ils sont vus...

Une fois par trimestre, nous vous invitons à une soirée de visionnement des vidéos que tout un chacun aura réalisé.

Voir collectivement, échanger nos impressions et critiques, bref parler de la vidéo...

Nous profiterons, chaque soirée, de visionner un film professionnel.

Première rencontre

Jeudi 30 janvier 20h00

au Centre de Loisirs des Asters

47 rue Schaub, tél: 734.06.33

Amenez vos vidéos...

## Pour les enfants

# CLUB DU JEUDI

Dès JANVIER 1992, nous disposons de nouveau de 2 PLACES, au Club du Jeudi, si cela vous intéresse, demandez dès maintenant, nos formulaires d'inscription ou renseignez-vous en téléphonant à la Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon au no tél. 796.92.66 (les après-midi dès 14 h. du mardi au vendredi).

Le Club du jeudi s'adresse aux enfants de 4 à 12 ans, nous organisons à la Maison de Quartier des activités créatrices et sportives. Les journées commencent dès 8 heures du matin et les enfants ont la possibilité de prendre le petit déjeuner. Ensuite, en fonction des saisons et des thèmes choisis, l'équipe d'animation propose des activités créatrices ou ludiques. A midi, les enfants prennent un repas cuisiné sur place. L'après-midi et selon la météo, avec notre minibus, nous partons en excursion, à la piscine ou à la patinoire, aux musées, voir un spectacle et beaucoup d'autres choses intéressantes.

L'équipe d'animation est composée de quatre personnes: Astrid Herzig, animatrice sociale, Caroline Gomez, Katja Muster et Pierre Omer moniteurs/trices formé(s).

Les inscriptions sont acceptées uniquement pour un mois entier ou pour une année scolaire (de septembre à juin). Votre participation financière s'élève à sfr. 9.— par jeudi et par enfant ou sfr. 15.— pour soeurs et frères.

# CALENDRIER

## JANVIER

7

**Mardi Exposition des photographies** du «Concours 91», de la Maison de Quartier, thème «l'eau». Prolongation du 7 janvier au 28 janvier 1992, du mardi au vendredi, de 14 à 19 h. (mardi et jeudi nocturnes jusqu'au 22 h.). Entrée libre.

9

**Jeudi Réouverture du Club du Jeudi**, pour les enfants de 4 à 12 ans, voir page 7.

20

Commence la série «hiver 92» des **Cours et ateliers**, voir pages centrales.

30

**Jeudi** Commence la première série des **jeudis de ski**, pour les enfants entre 6 et 16 ans, voir dans cette page.

## FEVRIER

1

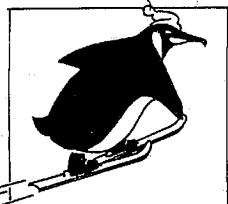
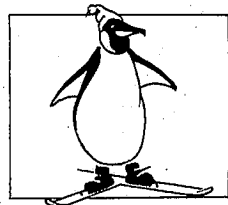
**Samedi** à 17h30, **Contes du pays des sables**, par M. Christian Kull, conteur, illustrés par l'exposition de photographies «reflets du Yemen» de M. Pierre Muller. Cette veillée de contes sera suivie par une petite réception. Entrée libre.

24

**Dimanche Camp de ski**, pour enfants de 6 à 12 ans, voir dans cette page.

CORNIER

P.P.  
1219 LE LIGNON



## Pour les enfants dès 6 ans ACTIVITES NEIGE 1992

### CAMP DE SKI

Pendant les vacances de février 1992, nous vous proposons un camp de ski pour les enfants de 6 à 12 ans. Ce camp s'adresse aux skieurs débutants, moyens et avancés qui seront répartis selon leur niveau de ski dans les différents groupes.

**Dates:** du dimanche 23 au samedi 29 février 1992

**Prix:** sfr. 320.— (si pour des raisons financières vous êtes empêchés de faire participer votre enfant, adressez-vous à notre secrétariat, les demandes seront traitées confidentiellement.)

L'équipe d'animation est composée de six personnes: Astrid Herzig et Roberto Gomensoro (animateur/trice responsables) Ariane Leflon, Danièle Warynski et Raymond Geiser (moniteurs/trices spécialisés).

**Organisation:** Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon

N'hésitez pas trop longtemps et demandez déjà maintenant les fiches d'inscription en téléphonant au 796.92.66.

### JEUDIS DE SKI

Comme toutes les années, nous vous proposons dès janvier six sorties de ski. Ces sorties s'adressent aux enfants (de 6 ans à 16 ans) de toute la Commune de Vernier et de toutes catégories de ski.

**Dates:** 1ère série: 30 janvier, 6 et 13 février 1992

2ème série: 20 février, 5 et 12 mars 1992

**Départ:** 8.30 h. à la Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon

**Retour:** entre 17.30 h. et 18 h. à la Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon

**Prix:** sfr. 100.— pour une série de trois sorties

**Tous nos voeux pour la nouvelle année!**